

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement
supérieur et de la recherche

Arrêté du **06 OCT. 2023**

relatif au calendrier des épreuves de la session 2024 des examens du brevet de technicien supérieur

ESRS2325801A

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le code de l'éducation notamment les articles D.643-1 et suivants ;

Arrête :

Article 1^{er}

Les dates des épreuves écrites communes de la session d'examen 2024 du brevet de technicien supérieur sont fixées conformément à l'annexe I jointe au présent arrêté.

Article 2

La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux bulletins officiels de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le **06 OCT. 2023**

Nota. Le présent arrêté et son annexe seront consultables aux bulletins officiels de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche mis en ligne sur les sites www.education.gouv.fr et www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Pour la ministre,
Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle et par délégation,
La cheffe du service de la stratégie
des formations et de la vie étudiante,
adjoindte à la directrice générale

Laure VAGNER-SHAW

ANNEXE I

**CALENDRIER DES EPREUVES ECRITES COMMUNES
DU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS)
SESSION 2024**

EPREUVE	DATE DE L'EPREUVE
ECONOMIE-DROIT	Mardi 14 mai 2024
CULTURE ECONOMIQUE JURIDIQUE ET MANAGERIALE	Mardi 14 mai 2024
MATHEMATIQUES	Mardi 14 mai 2024
CULTURE GENERALE ET EXPRESSION	Mercredi 15 mai 2024
LANGUES VIVANTES ETRANGERES	Mercredi 15 mai 2024
MANAGEMENT DES ENTREPRISES	Jeudi 16 mai 2024